

ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DES EMPLOYÉS EN ASSURANCES SOCIALES (ANEAS)

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 23 mai 2019

Membres du Comité présents :

- Mme Graziella Di Munno
- Mme Jacqueline Kucera
- Mme Vanessa Fimmanò
- M. Cédric Mermod
- M. Philippe Dubois

Membres de l'ANEAS présents : 9 personnes

Rédacteur du procès-verbal : M. Philippe Dubois

1. Bienvenue

Le Comité ouvre l'Assemblée générale à 17h45 dans les locaux de la Haute École de Gestion ARC à Neuchâtel. Il souhaite la bienvenue aux participants et rappelle que l'Assemblée générale sera suivie d'une conférence sur le thème des travailleurs pauvres, puis d'un apéritif dînatoire.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale n'appelle pas de remarques et est accepté, étant entendu qu'un point consacré aux divers permet à chacun d'aborder les sujets qu'il souhaite.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 31 mai 2018 est accepté.

3. Rapport du bureau des présidents

Mme Graziella Di Munno relate les faits marquants qui ont jalonné la vie de l'ANEAS durant l'année 2017, notamment :

- L'organisation de deux conférences : l'une sur le thème de l'invalidité et du divorce dans la prévoyance professionnelle, l'autre sur le sujet de la prévoyance vieillesse des travailleurs âgés.
- La poursuite des réflexions pour développer la formation continue, en collaboration avec la Haute École de Gestion. Des thèmes doivent être proposés par l'ANEAS.
- L'organisation d'un apéritif pour célébrer les nouveaux lauréats du brevet fédéral ayant suivi la formation de l'ANEAS.

- La possibilité offerte aux membres ayant au moins deux ans de sociétariat de participer gratuitement à un module de la formation de spécialiste, dans les limites des places disponibles.

L'Assemblée demande au comité de faire état, sur le site internet, des disponibilités pour la participation aux différents modules pour les membres.

4. Rapport de la responsable de la formation

Mme Graziella Di Munno informe l'Assemblée des éléments essentiels à retenir s'agissant des formations proposées par l'ANEAS, en collaboration avec la Haute École de Gestion :

- Les formations proposées aux futurs spécialistes en assurances sociales ont eu passablement de succès en termes de participation. En effet, pour l'année 2018 - 2019, 25 personnes ont pris part à la formation de spécialiste et 18 personnes ont suivi le séminaire de révision. Pour l'année 2019 - 2020, 27 personnes sont inscrites pour la formation de spécialiste et 12 pour le séminaire de révision).
- La formation de généraliste a été organisée à deux reprises. Chaque session a été complète (30 participants).

5. Rapports de la caissière et des vérificateurs de comptes

Mme Vanessa Fimmanò présente les comptes de l'exercice 2018, qui affichent une perte de Fr. 8'793.77, qui s'explique par plusieurs facteurs :

- Le nouveau site internet a coûté nettement plus cher que prévu, près du double du budget initialement prévu.
- L'absence d'un intervenant lors d'une soirée de formation a donné lieu au remboursement d'une partie de l'écolage aux étudiants qui s'étaient déplacés pour rien.
- Les cotisations de l'année 2018 n'ont été encaissées qu'en 2019, la facture y relative ayant été envoyée tardivement aux membres.

L'Assemblée demande des précisions concernant le coût élevé du site internet. Le Comité indique que la société mandatée (HEJ) était connue par un membre du comité au travers de son activité professionnelle, que HEJ avait établi un devis pour un montant de Fr. 5'500.-, que différentes demandes supplémentaires ont été faites par le Comité et que les frais correspondants ont été élevés et que le site n'est, de plus, pas irréprochable, même s'il fonctionne correctement. Le Comité souligne qu'il ne souhaite plus collaborer avec HEJ à l'avenir. Il a déjà établi des contacts avec un autre informaticien indépendant pour l'avenir.

Les vérificateurs de comptes confirment que les comptes ont été régulièrement tenus et que chaque opération est correctement justifiée, si bien qu'ils recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2018 et d'en donner décharge au Comité.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice 2018 et en donne décharge au Comité.

Les prochains vérificateurs de comptes sont Mme Anouk Steiner et M. Patrick Schneitter.

6. Montant des cotisations 2019

Le Comité propose de maintenir inchangé le montant des cotisations pour l'année 2019, soit Fr. 70.- par an pour les membres individuels et Fr. 200.- par an pour les membres collectifs.

L'Assemblée générale accepte à l'unanimité de garder le montant des cotisations à leur niveau de 2018.

7. Membres et composition du Comité

Il est relevé que le Comité ne se compose que de cinq membres. Aucun participant ne se propose pour intégrer le Comité.

Les membres actuels du Comité sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité.

8. Prochaine conférence ANEAS

Un séminaire est organisé pour le 21 novembre 2019 sur le thème de l'assurance-chômage, l'assurance-invalidité et la prévoyance professionnelle et la coordination entre ces branches. Le séminaire sera animé par Jacqueline Kucera, Patrick Schneitter et François Wagner. La participation sera payante, avec un prix préférentiel pour les membres.

9. Rapport de la déléguée à la commission des examens

Graziella Di Munno présente les résultats des examens du brevet fédéral 2018 aux niveaux suisse, romand et neuchâtelois.

Avec une moyenne générale de 4.1, les candidats neuchâtelois ont obtenu des résultats légèrement supérieurs à la moyenne romande (4.0) et légèrement inférieurs à la moyenne suisse (4.2).

10. Divers

Un membre rappelle que les statuts prévoient l'envoi de deux rappels pour les cotisations avant d'exclure un membre pour défaut de paiement des cotisations. Le Comité doit donc respecter cette procédure avant de radier une personne de l'association.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, l'Assemblée générale est levée à 18h40.

28.05.2019 / Philippe Dubois